

est sceptique. Rien de plus notoire dans l'Europe entière. Tel homme célèbre, qui en est l'inventeur et l'arbitre, le sait mieux que personne, et il serait bien fâché qu'on le prit au mot sur quelque vague protestation, et qu'on crût qu'il veut le maintien, parmi nous, du christianisme autrement que pour les masses et pour le peuple.

On voit que l'orateur veut employer, pour d'autres chefs d'accusation, un style vapoureux et où il prétend mettre de l'esprit et de la finesse. L'école chrétienne, dit-il, est *chagrine et malade*. Il veut, par cette pensée sombre et vague, faire peur aux enfans ; mais il abuse de leur crédulité. Qu'y a-t-il, en effet, de chagrin dans une doctrine qui, par la répression des passions injustes, fait naître la paix dans les cœurs et y répand par là même les semences d'une joie pure et intime ? Mais vous, oseriez-vous dire que vous rendez les âmes calmes et heureuses ? Ah ! si vous formiez cette prétention, vous entendriez de toutes parts erier le sang versé par mille suicides, qui ferait retomber sur la conception ou sur l'impuissance de vos maximes le crime de cette noire fureur. Elle est *malade* ! Mais elle existe depuis plus de mille ans, et l'on ne voit ni son ardeur s'éteindre, ni ses forces s'épuiser. Vous qui être nés d'hier, vous sentez au contraire chanceler à tout instant les appuis de votre existence. La Charte vous épouvante, l'opinion publique vous inquiète, et vous n'êtes si emportés que parce que vous n'êtes point tranquilles.

Faut-il apprendre au discoureur universitaire qu'en reprochant aux instituteurs catholiques de faire une *garde exacte* autour des cœurs neufs de l'enfance, il leur intente une accusation que les philosophes poient eux-mêmes, qu'il devrait connaître, aurait accueillies de leur indignation unanime et de leur risée. En effet, il n'en est pas un seul d'entre eux qui n'ait reconnu que cette sollicitude vigilante était le devoir le plus essentiel et le plus sacré des guides du premier âge, et presque tout le secret de la bonne éducation.

Je sens ici ma plume s'arrêter comme effrayée par les visions fantasmagoriques et pitoyables de M. le professeur. Je suis donc après avoir relevé l'une de ses inventions les plus ridicules et les plus mensongères. Il prétend que l'Église est ennemie des *sciences naturelles et physiques*. Sans doute il le pense, puisqu'il le dit. Mais je soupçonne que l'histoire de cette partie des travaux intellectuels lui est peu familière. Il ne sait pas que Sylvestre II était le premier mathématicien de son siècle, que Copernic était membre d'un chapitre catholique, et qu'en France même beaucoup d'ecclésiastiques ont excellé dans cette sorte de connaissance, les Picard, les Castel, les Lacaille, les Marie, les Pingret, l'abbé Haüy, que j'ai eu l'honneur de connaître et qu'on a nommé le Newton de la minéralogie, etc.

Concluons. Je le dis sans hésiter, tant que la génération nouvelle sera attachée par des liens de fer à la suite de tels *éducateurs*, il est impossible de ne pas voir qu'elle sera fort mal *édifiée*. Sous la main de pareils guides, si l'esprit français, si vif, si naturel, si fin, si délicat, si prompt à rendre ses idées avec feu, avec précision, avec une simplicité pleine de grâce, deviendra un agent de la pensée pesante, ténébreux, arrogant, qui n'aura pour interprète qu'un langage tout à la fois orgueilleux et barbare, et qui, en rejetant le Créateur des intelligences, y desséchera la source inépuisable des conceptions élevées, fortes, pures et aimables.

J'ajoute que la France ne peut pas être plus profondément humiliée aux yeux des étrangers que lorsqu'elle leur offre le spectacle d'un orateur de cette sorte choisi pour représenter l'école souveraine et universelle de France. Quoi de plus triste pour nous, en effet, que de voir un rhéteur qui doit être un sujet d'élite dans ce corps, venir, en son nom, au milieu de Paris, l'asile le plus fameux, dans d'autres tems, de la saine littérature et du bon goût, prononcer pompeusement une harangue où l'irrégulier se mêle avec le bouffon, le pédantisme le plus hautain avec le grotesque, et qui aurait même inspiré la pitié ou le dégoût aux Chapelain, aux Pradon, et à tous ces écrivains autrefois les jouets des plaisans et de la satire ? Quelle idée un si étrange phénomène peut-il donner de la France ? D'une autre part, un corps littéraire peut-il tomber plus bas ? Et cependant c'est celui auquel appartient un tel représentant qui tient, parmi nous, la clé de la science, qui en ouvre ou en ferme seul l'entrée et les avenues !

Le monopole triomphe, et, comme il arrive à tous ceux dont le pouvoir est sans borne, il brave tout et ne se refuse rien. Il sent ses forces, qui, en effet, sont infinies. Il est maître absolu de l'avenir, il occupe une magnifique place dans le présent ; et l'on peut appliquer ici, avec un léger changement dans les termes, un vers très connu : *Ce n'est plus le trident de Neptune, c'est la fêrule du collège qui est aujourd'hui le sceptre du monde.*

L'Université croit nous effrayer par les avanies publiques qu'elle nous fait subir. Mais, bien loin de là, notre courage se ranime par de folles déclamations où l'incapacité est jointe à la fureur. Immobile sur le rocher de la foi, nous regardons sans l'avenir que Dieu seul tient dans ses mains. Nous avons bravé la cruauté des persécuteurs sanguinaires ; nous avons évité les pièges des persécuteurs déguisés. A présent, nous avons en tête des persécuteurs ridicules : grand et nouveau motif d'espérance ; nous l'embrassons avec confiance et avec joie.

J'ai l'honneur d'être, etc. CLAUD-HIPP., Ev. de Chartres.
Chartres, le 3 septembre 1846.

RAPPORT SUR L'INDÉPENDANCE DE LA NATION

GRECQUE-MELCHITE-CATHOLIQUE.

De tout autre tribunal que de celui de la Porte Ottomane, et ce qui concerne les affaires civiles.

(Correspondance particulière de l'Ami de la Religion.)

Constantinople.

Lorsque le sultan Mahmoud II accorda l'émancipation à ses sujets catholiques, il défendit aux patriarches des autres cultes de s'ingérer en aucune façon dans leurs affaires, et il nomma un patriarche civil, Arménien catholique, chargé près de la Porte-Ottomane des affaires temporelles non-seulement de sa nation, mais encore de tous les catholiques de l'Empire. Mgr. Massimo Mazlum, patriarche Grec-Melchite catholique, fut le premier patriarche d'Orient, qui reconnut cet agent supérieur, et fit passer par ses mains toutes les affaires qui intéressaient les Grecs-Melchites catholiques. Au mois d'août 1841, s'étant rendu à Constantinople pour faire cesser la persécution que les Grecs chismatiques avaient excitée contre les catholiques de sa nation, au sujet du costume de son clergé, il apprit que le patriarche civil avait remis à la Porte l'acte officiel de sa démission, parce que les chrétiens d'Alep, résidens à Constantinople, avaient refusé de s'inscrire sur les registres de son patriarcat : il n'avait consenti à conserver que la gestion des affaires des Arméniens catholiques. Mgr. Mazlum travailla longtems et de toutes ses forces à opérer un rapprochement, et à faire revenir le patriarche civil sur sa détermination ; mais tous ses efforts furent inutiles, et il dut alors traiter personnellement auprès de la Porte les affaires civiles de ses co-religionnaires.

L'année dernière, le patriarche civil Arménien se démit entièrement de ses fonctions à cause de son grand âge. Mgr. Antoine Hassun fut nommé à sa place, et la Porte-Ottomane lui donna un firman pareil à celui qu'avait eu son prédécesseur, c'est-à-dire lui conférant le droit de gérer les affaires de tous les catholiques de l'Empire.

A cette époque, Mgr. Nicolas, patriarche des Chalcéens, et Mgr. Pierre, patriarche des Syriens catholiques, se trouvaient à Constantinople ; ils firent un arrangement avec le patriarche civil Arménien, concernant les affaires temporelles de leurs co-religionnaires. Quant aux chrétiens d'Alep, déjà récalcitrans envers le patriarche démissionnaire, ils persistèrent, en dépit des injonctions de la Porte, à refuser de s'inscrire sur les registres du nouveau patriarcat. Le gouvernement turc finit par écouter leurs raisons, et aujourd'hui, en vertu d'un ordre souverain, ils se trouvent portés sur les rôles du tribunal impérial de l' Arsenal.

De son côté, Mgr. Mazlum a continué à traiter directement auprès de la Porte-Ottomane les affaires de sa nation. Une décision émanée du conseil suprême d'Etat, a consacré cette indépendance civile, et l'a reconnu comme patriarcat absolu de la nation grecque-melchite catholique, avec les mêmes droits que les autres patriarches absolus qui, pour les affaires temporelles, ne dépendent que du tribunal impérial. Cette décision a depuis été confirmée par un décret du sultan Abdul-Medjid. Tous ces actes ont été officiellement enregistrés et communiqués à Mgr. Mazlum par le ministre des affaires étrangères.

Les troubles de la Syrie, qui avaient retenu jusqu'ici Mgr. Mazlum à Constantinople, s'étant à peu près calmés, ce patriarche a annoncé son départ au gouvernement turc, et lui a proposé comme son mandataire et son représentant dans la résidence impériale, Mgr. Melatio, évêque-suffragant et vicaire-général patriarcal en Palestine, actuellement à Beyrouth. Il a demandé en même tems à la Porte-Ottomane de confirmer ce choix par un firman qui lui a été accordé : et déjà Mgr. Mazlum a écrit à son suffragant pour l'inviter à se rendre immédiatement à Constantinople.

De plus, le patriarche Mazlum a sollicité et obtenu du gouvernement turc trois *Barant* ou diplômes impériaux en faveur de Mgr. Démétrius, archevêque d'Alep, de Mgr. Théodose, évêque de Saïda, et de Mgr. Agapio, évêque de Beyrouth. Ces diplômes viennent d'être expédiés à ces trois prélats. En voici la traduction fidèle :

En tête la signature du sultan Abdul-Medjid.

« La gloire des élus de la nation chrétienne, Massimo Mazlum, patriarche d'Antioche, d'Alexandrie, de Jérusalem et de tous les lieux dépendans (que sa puissance sur toute la nation grecque-melchite-catholique soit augmentée,) m'a adressé une supplique par laquelle il demande un *Barant* contenant les clauses prescrites et accordées à l'effet de gérer les affaires concernant la religion des grecs-melchites-catholiques qui résident à Alep, au nom du respectable ecclésiastique parmi les élus des chrétiens, évêque de ces mêmes grecs-melchites-catholiques à Alep et autres lieux en dépendant. Sur cette demande du susdit patriarche, il a été donné une décision affirmative dans le conseil suprême du tribunal de justice, après l'examen convenable ; décision que j'ai sanctionnée par une ordonnance impériale revêtue de mon sceau souverain. En conséquence, il a été fixé une somme de 8,000 *akgia* à titre de don, laquelle somme a été payée comptant au trésor impérial, et enregistrée en son lieu. Cela fait, j'ai donné le présent diplôme, déclarant gracieusement que le dit ecclésiastique Démétrius soit évêque des grecs-melchites-catholiques à Alep et autres lieux qui en dépendent : que toute cette nation chrétienne, grands, petits, curés, prêtres, moines, hommes et femmes professent la religion catholique dans les lieux susdits, faisant partie de son évêché, et doivent le reconnaître pour leur supérieur approuvé, etc. »
Le Grand-Seigneur a conféré à Mgr. Mazlum la décoration d'or ornée de diamans qui avait été donnée aux autres patriarches. Mgr. Melatio est